

Préparer ou analyser le bilan financier d'un ESSMS

Journée d'étude en webinaire

jeudi 7 octobre 2027 de 9h30 à 17h00

Le bilan financier est un élément obligatoire de l'EPRD-ERRD et aussi du dossier PPI.
Sa préparation et son interprétation supposent une parfaite maîtrise de la transposition du bilan comptable vers la "maquette" définie par l'administration.

Les participants

Les ESSMS et leurs organismes gestionnaires.
Les autorités de contrôle et tarification.

L'intervenant

Cédric VALADE

*Consultant chevronné,
pédagogue très apprécié,
c'est un excellent expert de
l'organisation,
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*



Les questions traitées

La réglementation relative au bilan financier

Les textes et les maquettes réglementaires concernant l'EPRD-ERRD.
Le bilan financier dans le cadre de l'approbation des PPI.

Du bilan comptable au bilan financier

Les matériaux de départ : le bilan comptable et la balance comptable.
Le compte de gestion des établissements publics.
Les composantes du "haut de bilan".
Les ressources à classer dans le fonds de roulement d'investissement et dans le fonds de roulement d'exploitation.
Les créances et dettes à classer dans le besoin en fonds de roulement.
Les postes comptables à imputer dans la trésorerie nette.

Les points de vigilance, les erreurs à éviter

Le traitement des différents comptes de liaison (investissement, exploitation, trésorerie).
La particularité du compte de liaison de trésorerie dans le cas des ESSMS rattachés à un CCAS-CIAS.
Le contrôle de l'équilibre et des retraitements opérés.

L'interprétation du bilan financier après sa saisie

Horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Connexion

La session se déroulera sur internet, via une plate-forme de vidéoconférence.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

Documentation et interactivité

Un dossier documentaire vous sera adressé par courriel avant la journée d'étude.

Les interactions entre les participants et l'animateur auront lieu par oral et par écrit ("chat") pendant la session.

Préparer ou analyser le bilan financier d'un ESSMS

jeudi 7 octobre 2027 de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 635 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à **ipp@ipp.fr**

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **courriel de confirmation** et une **facture (au format pdf)**.

La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé

et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription est définitive et payable intégralement mais le remplacement d'un participant peut être demandé en cas d'empêchement. Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès des participants à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation comportant un **lien hypertexte d'accès à la journée d'étude**.

Organisme-client

Dénomination

Eventuellement,
numéro SIREN ou SIRET

Adresse
postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion
			

Nombre de participants () x 635 euros = montant de l'inscription euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet